



Valise de secours « Taxi »

Gamme Métiers

FARMOR est enregistré auprès de l'EUDAMED
en tant qu'assembleur sous le numéro
FR-PR-000017815

TAX 2270 PP

Adresse :



ZA des Pierrelets

38 Avenue des Pierrelets

45380 CHAINGY

ATTESTATION

FARMOR déclare que l'assemblage de la Valise de secours Taxi,
référence TAX 2270 PP dont la composition est détaillée ci-dessous :

CONTENU

10 compresses stériles 40 x 40 cm	CLASSE I (S)
1 pansement absorbant stérile 20 x 40 cm	CLASSE I
1 bande de crêpe 4 m x 10 cm	CLASSE I
5 compresses à la chlorhexidine	/
1 paire de ciseaux Lister 15 cm	/
1 paire de gants stériles	CLASSE I
2 clips de fixation	/
1 couverture de survie	CLASSE I
1 sac vomitif	CLASSE I
3 sucres emballés	/

Remplit toutes les exigences de l'article 12
de la directive sur les dispositifs médicaux
2017/745 et de l'article R5211-67 du code de
la santé publique.

Nous certifions :

- Avoir vérifié la compatibilité
réciproque des dispositifs
conformément aux instructions des
fabricants et les avoir assemblés en
suivant leurs instructions ;
- Avoir effectué l'emballage du
système ou du nécessaire et fourni
aux utilisateurs des informations
reprenant les instructions
pertinentes des fabricants ;
- Avoir réalisé l'ensemble de ces
opérations selon des méthodes
appropriées.

Fait à Chaingy, le 24/03/2025

Cette déclaration est tenue à la disposition du directeur
général de l'Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé pendant une période de 5 ans.